

INFORMATION RIVERAINS

**Objet : travaux de requalification complète de la voirie et création d'une voie verte – Chemin de Marolles à Grande Patte d'Oie à Marolles-en-Brie.**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), en partenariat avec la ville de Marolles-en-Brie, procédera dès le 11 juillet 2022 au démarrage des travaux de requalification complète de la voirie et de création d'une voie verte.

Durant la totalité des travaux, le stationnement sera strictement interdit dans l'emprise du chantier et la circulation restreinte, conformément aux arrêtés portant réglementation provisoire de circulation. Des balisages et des déviations seront mis en place par l'entreprise désignée.

Du 11 juillet 2022 au 26 août 2022, la circulation sera strictement interdite dans les deux sens, entre l'allée des Blancs et le chemin de Sucy à Villemenon.

Pendant toute la durée du chantier, la Direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement de GPSEA ainsi que l'entreprise RAIF s'engagent à réduire au maximum la gêne qui pourrait vous être occasionnée.

Pour plus d'informations sur ce chantier, vous pouvez contacter :

**Grand Paris Sud Est Avenir**  
**Direction de la Voirie, de l'Eau potable et de l'Assainissement**  
**Service Maîtrise d'Ouvrage - 01 41 94 30 00 – [contact@gpsea.fr](mailto:contact@gpsea.fr)**

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire de Marolles-en-Brie

  
Alphonse BOYE

Le Vice-Président délégué à la Voirie, à l'Eau  
Potable et à l'Assainissement

  
Denis OZTORUN